



Doc. 16032
30 septembre 2024

Une approche européenne commune pour lutter contre le trafic illicite de personnes migrantes

Amendement¹ n° 7

M. Emanuelis ZINGERIS, Lituanie, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, supprimer le paragraphe 10.5.

Déposé par:

ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC
KLOTIŅŠ Jurgis, Lettonie, CE/AD
KONSTANKEVYCH Iryna, Ukraine, CE/AD
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC

1. 2024 - Quatrième partie de session

